



## CAMPAGNE D'ADHESIONS BVVB

Pour avoir une représentativité efficace pour les actions que vous nous confiez, nous devons être plus nombreux.

Le Conseil d'Administration de BVVB a décidé de lancer une campagne de recrutement pour développer ses effectifs. Cette campagne s'appelle « Challenge Parrainage ».

Procédure :

- Chaque adhérent qui recrute un nouvel adhérent, verra son adhésion 2014 réduite de 50%, soit le prix minimum de 3€.
- Chaque nouvel adhérent recruté avant le 30 juin ne cotisera qu'à hauteur de 3€ minimum.
- A cette campagne de recrutement, un concours est organisé. Le meilleur Parrain recevra un chèque cadeau de 30€. La clôture du « Challenge Parrainage » est prévue le 30 juin 2013.

Nous comptons sur vous pour nous faire connaître. Merci à tous.

## NAVETTE GRATUITE

La Municipalité organise une réunion ouverte au public le **13 avril 2013 à 11h00 en Mairie**.

### Navette : réunion ouverte au public

A l'occasion de la mise en place des horaires d'été, un bilan de fréquentation de la navette va être réalisé. Il se basera sur les comptages de fréquentation et sur les remarques émises par les Urbisylvains par mail ou lors d'une réunion, le samedi 13 avril à 11h, en mairie.



Il est notamment évoqué l'idée de privilégier les correspondances à l'arrêt "Grange aux Cercles", de supprimer les rotations de la navette après 18h30, de relier le centre ville au centre commercial VDB et de supprimer certains arrêts très peu utilisés.

Les participants pourront rencontrer les élus de la ville. Ce sera l'occasion ou jamais de vous exprimer de vive voix sur ce sujet.

Source : <http://www.lavilledubois.fr/index.php/ArticleNewsletter?idpage=144&idnewstm=1608>

**Venez nombreux vous exprimer.**

La suite au verso...





## QUESTIONS-REponses AUTOUR DU NOUVEAU CARREFOUR SUR LA RN20

Le samedi 13 avril 2013

### Questions-réponses autour du nouveau carrefour sur la RN 20

Le samedi 13 avril à partir de 10h, élus et Urbisylvains pourront échanger autour du projet de création d'un carrefour à feux à l'entrée nord de la RN 20. Fluidifier l'entrée et la sortie nord de cet axe, en désengorgeant l'accès vers le centre commercial VDB, est l'objectif poursuivi.



Soucieuse des problèmes de circulation importants aux heures de pointe et le samedi, aux abords du centre commercial VDB, la ville a réussi à se faire entendre du Conseil général de l'Essonne. Celui-ci prévoit une redistribution des axes. Ainsi, un carrefour à feux va être créé route de Chasse (au niveau de la route derrière Castorama). Ce carrefour, de la RN 20 vers Villiers-sur-Orge, permettra aux voitures d'éviter le passage vers le centre commercial. Les travaux devraient être réalisés en 2017.

Jusqu'au 13 avril, des panneaux sont présentés aux Urbisylvains en mairie et un cahier est à leur disposition pour relever leurs remarques et suggestions.

Cette concertation se déroulera dans la commune de LA VILLE DU BOIS :

Mairie – Niveau RDC – Place du Général de Gaulle 91620 LA VILLE DU BOIS

Un registre mis à disposition en mairie du 18 mars 2013 au 13 avril 2013 inclus, aux heures d'ouverture des bureaux (sauf les samedis, dimanches et jours fériés) afin que les habitants et tous les intéressés puissent consigner leurs observations sur le registre les adresser, par écrit à l'adresse de la mairie, à Monsieur le Maire qui les annexera au registre après les avoir visées.

Cette concertation se déroule simultanément sur trois communes : Ballainvilliers, La Ville du Bois et Saulx les Chartreux. Elle fait suite à celle qui s'est déroulée en novembre/décembre 2006 sur les communes de Ballainvilliers et de La Ville du Bois, à laquelle nous avons exprimé nos remarques.

3 mesures :

- Création d'un carrefour à feux sur la RN20 au niveau de Ballainvilliers. Cela permettra l'ouverture de la route provenant de Villiers sur Orge pour aller à Villejust, en passant derrière le Castorama. Il y aura également un échangeur pour ramener le futur TCSP sur une voie centrale. (mesures prises dans le projet de requalification de la RN20.
- Suppression des tournes à gauche au niveau du pont enjambant le RN20 pour rattraper le Centre Commercial Carrefour.
- Ouverture de la rue du Grand Noyer pour franchir la RN20 et rejoindre Villiers sur Orge et Ballainvilliers, avec le déplacement des feux mis en place aux arrêts des « Joncs Marins ».

**N'hésitez pas à aller en Mairie indiquer vos avis et questions sur le registre ouvert depuis le 18 mars.**



## ESSONNE VERTE, ESSONNE PROPRE

Le samedi 13 avril 2013

### Essonne verte, Essonne propre

Le nettoyage des bois par les Urbisylvains volontaires, initié dans le cadre d'"Essonne verte, Essonne propre", est fixé au samedi 13 avril, de 8h30 à 11h30. Rendez-vous aux services Techniques, 20 rue Ambroise Paré.



L'opération "Essonne verte, Essonne propre" est organisée chaque année par le Conseil général. L'objectif est de favoriser l'investissement concret de chaque Essonnien dans la préservation du cadre de vie et du développement durable.

## RENCONTRE AVEC MONSIEUR JEAN-PIERRE MEUR

Monsieur Jean-Pierre MEUR a reçu BVVB en Mairie le 29 mars à 17h30. Cet entretien a duré 1h30, dans un climat cordial et studieux. Nous avons abordé les points suivants pour lesquels notre Maire s'est expliqué et pour certains points s'est engagé.

- **PLU** : Le Conseil Municipal portant en ordre du jour la révision du PLU, n'est pas à l'ordre du jour, mais le Maire reprend notre principale requête concernant le calcul de la hauteur du bâti. La révision des articles peu clairs est en cours. Nous avons remis des relevés topographiques et des relevés d'eau qui ont surpris notre Maire pour la Zone UE et le Centre Ville.
- **La Navette Gratuite** : Nous avons défendu l'extension de la navette vers la Ferme de la Croix St Jacques, Truffaut et le Centre Commercial Carrefour, et retour par la RN20. Nous y voyons une facilité d'acheminement des personnes utilisant la Ferme de la Croix St Jacques pour l'école de musique et le moyen de reprendre ses enfants à la garderie sans utiliser sa voiture.
- **Nuisances aériennes** : Après le refus de notre Maire d'effectuer des mesures de bruits sur la commune, nous avons défendu ces relevés, en argumentant les mises en place de restructurations de l'aéroport d'Orly, permettant de doubler le passage des voyageurs par deux. **Notre Maire s'est engagé à demander deux mesures de bruits sur notre commune**, afin d'avoir un référent sur le bruit actuel constaté et s'en servir à l'avenir si le développement d'Orly nous amène des nuisances supplémentaires.
- **Concertation RN20** : Notre Maire a convenu que la requalification de la RN20 ne serait pas terminée avant 2030, 2035. Le manque de financement du projet est le principal frein, viennent ensuite les problèmes liés aux rachats des bâtis le longs de la RN20. Les lois sur les logements sociaux imposés par l'Etat, obligent notre Municipalité et les Collectivités Territoriales à construire avant de mettre en place les structures routières. C'est une incohérence majeure.
- **Accès aux soins** : Le Maire s'interroge sur les pratiques des médecins pour la revente de leur clientèle. J'ai surtout mis en avant, qu'une municipalité devait s'organiser pour qu'un service de santé soit de proximité et permette l'arrivée et l'installation de jeunes médecins. Jean Pierre MEUR m'a confirmé que dans les programmes de logements sociaux, certains logements étaient prévus pour les personnes dépendantes. Reste encore à savoir si des services d'aide à la personne à domicile seront mis en place.



- **Incivilités** : Jean-Pierre MEUR a noté de refaire une énième annonce sur les incivilités, particulièrement sur les nuisances sonores. Quant aux incivilités routières, il demeure silencieux à ce problème.
- **Résidence du Plessis** : En ce qui concerne les clôtures, le Maire a relancé une nouvelle fois le syndic. J'ai son accord et dois me rapprocher de Madame BENDAVID pour avoir les coordonnées du Syndic afin d'intervenir de notre côté. Pour le poste EDF qui enlaidi la résidence, j'ai demandé à Jean-Pierre MEUR de contacter ERDF afin que la réfection des murs soit faite dans les coloris des bâtiments. Il s'est engagé à faire la demande.

## CONSEILS MUNICIPAUX DES 21 ET 28 MARS 2013

**Le Conseil Municipal du 21 mars** : 3 points de l'ordre du jour nous intéressaient :

Point 1 : Débat sur les Orientations Budgétaires 2013, Commune et Assainissement.

Point 2 : Opération de construction de 39 logements chemin de la Turaude.

Point 3 : Convention d'intervention foncière signée avec l'EFPIF : avenant n°2.

Le budget de la commune a été respecté en 2012.

Budget du projet des Bartelottes : 8 983 k€. Les dépenses seront étalées sur 5 ans. Le projet sera financé par un emprunt sur 15 ans à 4%.

La prévision est d'atteindre un taux de 10 % de logement sociaux en 2015. Le taux atteint en 2012 est de 6,57%.

Les 39 logements du chemin de la Turaude sont répartis en 12 logements PLS (Prêt Locatif Social) 15 logements Plus (prêt locatif à usage social) et 12 logements PLAI (prêt locatif aidé d'intégration).

La Municipalité apporte la garantie d'emprunt au bailleur social « VILOGIA ». Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité la participation de la Commune pour 495 000 € sur 7ans.

Pour l'EFPIF, le premier avenant signé en 2009 engageait une dépense de 7 millions d'euros. Les acquisitions déjà faites représentent 6,8 millions d'euros. Le Maire demande de faire passer l'engagement à 9 millions d'euros sur un peu plus de deux ans (30/06/2016).

En fin de Conseil Municipal, Monsieur J.J. BARGUES est intervenu avec trois voisins pour les nuisances dues à l'établissement « Les merveilles du soleil ». Une action sera engagée par le cabinet VERITAS à l'encontre de l'établissement à partir du 3 avril, et selon les constats relevés par cet organisme, des obligations de mises aux normes seront exigées, au pire, une interdiction d'exercer peut être ordonnée.

**Conseil Municipal du 28 mars** : les points principaux étaient l'adoption des résultats 2012 des comptes d'investissements, de fonctionnements et d'assainissement de la commune, et l'adoption pour ces trois comptes du budget 2013. A noter que pour la commune, les taux d'imposition du Foncier bâti, Foncier non bâti et de la taxe d'habitation restent les mêmes qu'en 2012. Malgré l'opération des Bartelottes, la réfection de la toiture de l'école Marie Curie est engagée.